

Déclaration d'Unifor à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées

En 1992, l'Assemblée générale des Nations unies a déclaré le 3 décembre Journée internationale des personnes handicapées (JIPH).

Cette année, le thème de la JIPH 2022 s'intitule « Des solutions transformatrices pour un développement inclusif ». Unifor cherche à s'appuyer sur l'innovation et la technologie pour maintenir un emploi valorisant pour les personnes ayant une incapacité.

Unifor continue à s'engager à chercher des solutions aux problèmes et à surmonter les obstacles auxquels sont confrontées les personnes ayant une incapacité recherchant un emploi valorisant, ainsi que celles qui cherchent à continuer de travailler dans un emploi valorisant même avec un handicap.

La technologie offre la possibilité de redéfinir et de repenser la façon dont le travail est effectué. Les employeurs et la société peuvent porter leur regard au-delà des perceptions et des préjugés entourant les incapacités et intégrer des approches et moyens novateurs pour faire en sorte que les personnes ayant tout type de capacités puissent faire partie de la main-d'œuvre.

En tant que syndicat, Unifor comprend l'importance de l'accessibilité, de l'inclusion et de l'appartenance et reconnaît l'importance d'un travail valorisant pour la dignité humaine. Nous demandons aux membres des communautés aux capacités diverses de partager leurs succès et leurs réalisations sur les réseaux sociaux avec le mot-clic #JIPH2022.

Dans nos milieux de travail et au sein de notre syndicat, les membres peuvent commencer par prendre des mesures en faveur de l'inclusion :

1. Encouragez l'utilisation de la [trousse de pratiques inclusives](#) dans votre section locale et dans votre milieu de travail.
2. Le 3 décembre, utilisez le [contenu partageable sur les réseaux sociaux](#) d'Unifor pour souligner les capacités des personnes ayant une incapacité.
3. Remettez en question vos perceptions en ce que concerne les incapacités et réfléchissez à la manière dont votre milieu de travail peut être devenir plus inclusif.
4. Lors de votre prochaine assemblée générale des membres, présentez la [vidéo sur les travailleuses et travailleurs ayant une incapacité](#) d'Unifor.

Unifor invite l'ensemble des travailleuses et travailleurs ayant une incapacité à s'impliquer dans leur section locale et leur syndicat. Veuillez communiquer avec Derek MacLeod, agent de liaison des travailleuses et travailleurs ayant une incapacité à l'adresse derek.macleod@unifor.org. Pour plus de renseignements, veuillez visiter : unifor.org/incapacites.